

> **Permanences inscriptions portail famille et papier** (Dossier administratif)

BUREAUX de l'ALSH CLAIRFONT
Bld de Clairfont – Parc de Clairfont

DU 22 MAI AU 5 JUILLET 2024

Les lundis et mercredis de 8h à 18h (non-stop)

RÉSERVATIONS ANNUELLES AUX SERVICES

(sauf ALSH Clairfont)

PORTAIL FAMILLE :

DU 1^{er} JUILLET AU 28 AOÛT 2024 INCLUS

DOSSIER PAPIER :

Lors des permanences DU 22 MAI AU 5 JUILLET 2024 INCLUS

ATTENTION : Pour les retardataires, une permanence de rattrapage est prévue **du 28 au 30 août** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h à l'ALSH Clairfont. Les réservations pour la restauration scolaire ne seront prises **qu'après un délai de 48h (jours ouvrés)**.

AUCUN REPAS EXCEPTIONNEL ne sera accordé pour les retardataires.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT :

> **TOUTES DEMANDES ADMINISTRATIVES :**

veuillez contacter le **secrétariat du pôle Enfance/Jeunesse**

Tél : 04.68.85.23.51 - 06.27.38.49.59

email : secretariat.enfancejeunesse@toulouges.fr

> **LES RÉSERVATIONS, LA FACTURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DES GARDERIES :**

veuillez contacter le **service comptabilité**

Tél : 04.68.56.51.11 - email : comptabilite@toulouges.fr

> **LES RÉSERVATIONS ET LA FACTURATION DE L'ALSH CLAIRFONT :**

veuillez contacter **l'ALSH – parc de Clairfont**

Tél : 04.68.85.23.51 - email : alsh.clairfont@toulouges.fr

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS

périscolaire et extrascolaire

↘ **24/25**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
GARDERIE MATERNELLE
RESTAURATION SCOLAIRE
ALSH CLAIRFONT



ville de
Toulouges.
pour le futur

Madame, Monsieur, Cher parent,

Les inscriptions aux services «Restaurant scolaire, garderie maternelle, périscolaire élémentaire, ALSH Clairfont et service minimum» débuteront **à compter du 22 mai 2024 pour l'année scolaire 2024 - 2025 sur le portail famille.**

Le Portail Famille est un espace en ligne destiné aux familles. Il est mis en place afin de faciliter votre accès à l'information et de simplifier vos démarches administratives auprès des structures et services éducatifs de la ville.

Vous y trouverez :

- > Les modalités d'accueil, d'inscription et de réservations
- > Les programmes d'activités et tarifs de la structure
- > Les actualités liées à la structure

Vous pourrez aussi réaliser en ligne :

- > Les réservations aux activités
 - > Le paiement en ligne
- en complément des autres modes de paiement (espèces, chèques...)*
- > La consultation des factures et des règlements
 - > L'édition d'une attestation fiscale (sur demande)
 - > La modification ou la mise à jour de votre dossier

Vous pouvez vous connecter au Portail Famille :

- > à partir du lien suivant
<https://toulouges66.portail-familles.app/>
ou flashez le QR CODE



Dans le cas où vous ne disposez pas d'un smartphone ou d'un ordinateur,

- > Vous pouvez vous rendre à la **Maison du Citoyen tous les jeudis**, uniquement sur rendez-vous, un agent vous apportera son aide à l'instruction du dossier sur le portail famille.
- > Nous mettons également à disposition un dossier unique papier (Mairie Ferry), à rapporter complété lors des permanences.

INSCRIPTIONS AVEC RÉALISATION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

ATTENTION : le dossier doit être complet ET complété pour permettre la réservation aux différents services.

Les familles doivent être À JOUR DES PAIEMENTS pour procéder à l'inscription

-- PROCEDURE PORTAIL FAMILLE --

> Vous possédez un espace personnel portail famille :

Vous pouvez instruire votre dossier sur votre espace personnel (compléter, modifier, supprimer les informations dans les rubriques « mon profil », « mon foyer », « mes enfants ») et rajouter les pièces justificatives demandées (certaines pièces complémentaires sont valables plusieurs années, vous pouvez rajouter uniquement les pièces expirées).

> Pour les nouveaux arrivants :

Vous devrez créer votre compte via le portail famille sur <https://toulouges66.portail-familles.app/>
Vous recevrez un mail de confirmation pour la création de votre compte.

Lorsque vos informations seront validées **par mail par les services administratifs** (pièces complémentaires incluses), vous pourrez procéder aux réservations dans votre espace personnel, onglet « mon planning ».

ATTENTION :

Pensez à vérifier vos SPAM lors de vos premières connexions.

POUR TOUTES MODIFICATIONS OU RAJOUT, PENSEZ A CLIQUER SUR « VALIDER » POUR QUE LES INFORMATIONS SOIENT PRISES EN COMPTE (INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET RESERVATIONS).

-- PROCEDURE DOSSIER PAPIER --

> Le dossier est disponible à la mairie Ferry (centre-ville).

> Merci de le remplir au **stylo noir** et d'y joindre toutes les **pièces obligatoires en version papier**.

> **Les règlements intérieurs** sont à télécharger sur la page d'accueil du portail famille sur <https://toulouges66.portail-familles.app/> (à partir du 22 mai 2024) ou à consulter auprès du service.